

# SÉANCE GÉNÉRALE DES MEMBRES DU CONSEIL

2014/02/10  
**19H30**  
HÔTEL DE VILLE  
SALLE DU CONSEIL

## VOTRE PRÉSENCE À 18H30

Sont présents: M. Jacques Lessard - Mme Juliette Jalbert - M. Charles Audet - M. Germain Martin

Mme Pauline T. Poirier - M. Rock Rousseau - M. Alain Brochu - M. Guy Laflamme

# ORDRE DU JOUR

## 1.- PRIÈRE

## 2.- ORDRE DU JOUR

2.1 Ordre du jour - Adoption  tel que présenté  modifié

## 3.- PROCÈS-VERBAUX

3.1 Procès-verbaux – Adoption  Séance ordinaire  Séance extraordinaire

## 4.- CORRESPONDANCE

- 4.1 Chevaliers de Colomb = **résolution**
- 4.2 Fondation des maladies du Cœur et de l'AVC = **résolution**
- 4.3 Centre Domrémy des Appalaches = **résolution**
- 4.4 Tour cycliste du Lac Aylmer = **résolutions (2)**
- 4.5 Groupe d'entraide Cancer et Vie = **résolution**
- 4.6 Sur le Chemin des Artisans = **résolution**
- 4.7 Chambre de Commerce de Disraeli = **résolution**
- 4.8 Campagne de financement – Polyvalente de Disraeli = **résolution**
- 4.9 Centre d'Entraide de la région de Disraeli = **résolution**

## 5.- RAPPORT DES COMITÉS OU DES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS

- 5.1 Voirie
- 5.2 Loisirs
- 5.3 Incendie
- 5.4 Urbanisme
- 5.5 Comité Famille
- 5.6 Chargée de projet / CRAD
- 5.7 Agent culturel

## 6.- RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME / C.C.U.

6.1 Aucun

## 7.- TRÉSORERIE

7.1 Présentation aux membres du conseil les « états des recettes et dépenses » selon les différents départements.

## 8.- PRÉSENTATION DES COMPTES ET ENGAGEMENTS DES CRÉDITS

8.1 Lecture et commentaires des comptes de 500.\$ et plus

## **9.- ADOPTION DES RÈGLEMENTS - Selon avis de motion adopté antérieurement**

- 9.1 Adoption du règlement no. 584 – Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

## **10.- AVIS DE MOTION - Avis de motion à adopter pour projet de règlement (Cet avis explique clairement l'objet du régl.**

- 10.1 Aucun avis de motion

## **11.- AUTRES SUJETS**

### **SUIVI DES PRINCIPAUX DOSSIERS :**

- 11.01 Fête des Neiges - Mention de félicitations au comité Famille pour l'activité du 1 février 2014
- 11.02 Eau potable
- 11.03 Parc de la gare/parc plage
- 11.04 Politique d'affichage – panneau électronique
- 11.05 Réseau cyclable
- 11.06 Concessionnaire marina municipale
- 11.07 Adhésion FQM
- 11.08 Publication Cantonnier
- 11.09 Fête du 150<sup>e</sup> anniversaire
- 11.010 Reconnaissance des pompiers

## **12.- AFFAIRES NOUVELLES OU RÉOLUTIONS À PASSER**

- 12.1 Contrat matières recyclables
- 12.2 Refinancement règlements d'emprunt 451 et 580
- 12.3 Revitalisation Fonds de soutien au milieu défavorisé – étude mise en valeur de la marina
- 12.4 Revitalisation Fonds de soutien au milieu défavorisé - réalisation d'outils promotionnels
- 12.5 Parc Lavoie
- 12.6 Renouvellement assurances municipales
- 12.7 Camion-citerne
- 12.8 Contrat de forage – eau potable
- 12.9 Livre blanc UMQ

## **13.- PÉRIODE DE QUESTIONS**

- 13.1 Le maire invite ↵ les membres du conseil à poser des questions
- 13.2 Le maire invite ↵ les citoyens à poser des questions

## **14.- CLÔTURE DE LA SÉANCE**

- 14.1 La séance est déclarée close lorsque l'ordre du jour est épuisé

## **15.- LEVÉE DE LA SÉANCE**

# **VILLE DE DISRAELI**

## **M.R.C. DES APPALACHES**

### **Séance ordinaire du 10 février 2014**

Séance ordinaire du Conseil de la Ville de Disraeli, tenue publiquement aux lieu et heure ordinaires des séances de ce conseil, le lundi 10 février 2014, conformément aux dispositions de la loi des Cités & Villes de la Province de Québec, à laquelle assistent Mme Juliette Jalbert, M. Charles Audet, M. Germain Martin, Mme Pauline T. Poirier et M. Alain Brochu, sous la présidence de M. Jacques Lessard, maire.

#### **ORDRE DU JOUR**

- 1.- Prière
- 2.- Adoption de l'ordre du jour
- 3.- Adoption des procès-verbaux
- 4.- Lecture de la correspondance
- 5.- Rapport des comités
- 6.- Rapport du C.C.U.
- 7.- Trésorerie
- 8.- Présentation des comptes et engagements de crédits
- 9.- Adoption des règlements
- 10.- Adoption des avis de motion
- 11.- Autres sujets
- 12.- Affaires nouvelles ou varia
- 13.- Période de questions
- 14.- Clôture de l'assemblée
- 15.- Levée de la séance

#### **2.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2014-019

**PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN  
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET**

Que l'ordre du jour modifié soit adopté.

**ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

#### **3.- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

2014-020

**PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT  
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU**

QU'une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 13 janvier et de la séance extraordinaire du 29 janvier 2014 ont été remises aux membres du conseil, dans les délais prescrits.

QUE les procès-verbaux ne sont pas lus et sont adoptés tels quels.

**ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

4.- **CORRESPONDANCE - Résolutions selon la correspondance**

**ATTENDU QUE** la Commission Municipale du Québec a refusé la demande de reconnaissance des « Chevaliers de Colomb – Conseil 3053 », en vue d'obtenir l'exemption de taxes foncières;

**ATTENDU QUE** le bâtiment du 296, rue Guertin est taxable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002;

**ATTENDU QUE** la Ville de Disraeli accepte, de participer financièrement en vue d'aider cet organisme;

2014-021 **En conséquence, il est,  
PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT  
APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER**

QU'une subvention égale au montant des taxes foncières municipales, du service d'aqueduc et d'égout et du service de cueillette des ordures sera accordée à l'organisme les « Chevaliers de Colomb – Conseil 3053 », à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 ne dépassant pas le 31 décembre 2014.

**ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

2014-022 **PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN  
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET**

QUE les membres du conseil autorisent la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC à procéder à de la sollicitation porte-à-porte afin de recueillir des dons, du 8 mai au 12 juin 2014, avant 19h, sur le territoire de la Ville de Disraeli.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

2014-023 **PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET  
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**

QUE la Ville de Disraeli achète 14 billets à 7.00\$ chacun pour l'activité d'autofinancement 2014 du Centre Domrémy des Appalaches Inc.

**ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

2014-024 **PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER  
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU**

QUE la Ville de Disraeli appuie l'organisation du « Tour Cycliste du Lac Aylmer Inc ». afin de faire les démarches avec le Ministère des Transports ainsi qu'avec la Sûreté du Québec concernant un droit de passage le 2 août 2014, entre 9 heures et 15 heures sur le territoire de la Ville de Disraeli.

**ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

2014-025

**PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN  
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU**

QUE la Ville de Disraeli commandite un montant de 75.\$ au « Tour cycliste du Lac Aylmer Inc.» pour la 25<sup>e</sup> édition de l'activité.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

2014-026

**PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT  
APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER**

QUE la Ville de Disraeli commandite un montant de 100.\$ pour la campagne de financement 2014 à « Groupe d'entraide Cancer et Vie ».

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

2014-027

**PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER  
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**

QU'une commandite de 50 \$ soit accordée à l'organisme "Sur le chemin des Artisans" pour l'exercice financier 2014.

**ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

2014-028

**PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT  
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET**

QUE la Ville de Disraeli renouvelle son adhésion à la Chambre de Commerce de Disraeli pour l'année 2014.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

2014-029

**PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT  
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU**

QUE les membres du conseil autorisent « l'École Polyvalente de Disraeli » à procéder à la vente de produits divers du **3 au 7 mars 2014** sur le territoire de la Ville de Disraeli. Les étudiants seront autorisés à procéder à la vente avant 19h.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

2014-030

**PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER  
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**

QU'un montant de 150.00\$ soit versé au « Centre d'Entraide de la région de Disraeli » à l'occasion de la « Journée Internationale des femmes », le 8 mars prochain.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

5.- **RAPPORT DES COMITÉS**

Voirie	<input checked="" type="checkbox"/>
Loisirs	<input type="checkbox"/>
Incendie	<input checked="" type="checkbox"/>
Urbanisme	<input checked="" type="checkbox"/>
Comité Famille	<input type="checkbox"/>
Chargée de projet / CRAD	<input type="checkbox"/>
Agent culturel	<input type="checkbox"/>

Les rapports ont été ou sont remis aux membres du conseil.

6.- **RAPPORT DU C.C.U.**

Aucun rapport

7.- **TRÉSORERIE**

Une présentation aux membres du conseil « des états recettes et dépenses » a été remise.

8.- **PRÉSENTATION DES COMPTES ET ENGAGEMENTS DES CRÉDITS**

2014-031

**PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU  
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN**

QUE ce conseil approuve le paiement des comptes selon la liste des chèques émis en date du 31 décembre 2013, au montant de 30, 213.83 \$ et en date du 31 janvier 2014, au montant de 227,110.47 \$.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

Je, soussigné, certifie que la municipalité possède les crédits disponibles pour le paiement de ces déboursés.

Guy Laflamme, dir. gén. & sec.-trés.

9.- **ADOPTION DES RÈGLEMENTS**

2014-032

**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET  
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**

QUE les membres du conseil adoptent le règlement numéro 584, relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

QUE copie soit reproduite au livre des règlements de la Ville de Disraeli pour en faire partie intégrante.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

**10.- AVIS DE MOTION**

AUCUN

**11.- AUTRES SUJETS**

**SUIVI DES PRINCIPAUX DOSSIERS :**

- 11.01 Fête des Neiges - Mention de félicitations au comité Famille pour l'activité du 1 février 2014  
*Le maire et les membres du conseil donnent une motion de félicitations au Comité de la Politique Familiale de Disraeli pour l'organisation de la Fête des Neiges tenue le 1er février 2014.*

*Jacques Lessard, maire*

- 11.02 Eau potable  
11.03 Parc de la gare/parc plage  
11.04 Politique d'affichage – panneau électronique  
11.05 Réseau cyclable  
11.06 Concessionnaire marina municipale  
11.07 Adhésion FQM  
11.08 Publication Cantonnier  
11.09 Fête du 150<sup>e</sup> anniversaire  
11.010 Reconnaissance des pompiers

**12.- AFFAIRES NOUVELLES OU RÉSOLUTIONS À PASSER**

**ATTENDU QUE** la Ville de Disraeli a demandé des soumissions pour la cueillette des matières recyclables ;

**ATTENDU QUE** les soumissions ont été ouvertes le 18 novembre 2013 ;

**ATTENDU QUE** deux (2) soumissionnaires ont déposé des offres ;

**ATTENDU QUE** les résultats sont les suivants :

	<b>CUEILLETTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RECYCLABLES (2014-2015)</b>
T.O.R.A. Inc.	55, 200.00\$
Services Sanitaires Denis Fortier Inc.	64, 102.50\$

**2014-033**

**PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN  
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU**

QUE le conseil accorde le contrat de cueillette des matières recyclables à « Transport Ordurier de la Région de l'Amiante Inc. (T.O.R.A.) » et autorise la signature d'une entente relative à la cueillette et au transport des matières recyclables.

QUE M. Jacques Lessard, maire et M. Guy Laflamme, dir. gén. & sec.-trés., soient et sont, par la présente, autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Disraeli, le contrat pour l'exécution des travaux de cueillette et de transport des matières recyclables du 1<sup>er</sup> mars 2014 au 28 février 2015.

**ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

2014-034

**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET  
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**

QUE la Ville de Disraeli accepte l'offre qui lui est faite de la firme Banque Royale du Canada pour son emprunt par billets en date du 19 février 2014 au montant de 561 600 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros **451 et 580**. Ce billet est émis au prix de 100.00 \$ CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

<b>42 400 \$</b>	<b>2.99 %</b>	<b>19 février 2015</b>
<b>43 500 \$</b>	<b>2.99 %</b>	<b>19 février 2016</b>
<b>44 900 \$</b>	<b>2.99 %</b>	<b>19 février 2017</b>
<b>46 200 \$</b>	<b>2.99 %</b>	<b>19 février 2018</b>
<b>384 600 \$</b>	<b>2.99 %</b>	<b>19 février 2019</b>

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci;

**ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

**ATTENDU QUE**, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Disraeli souhaite emprunter par billet un montant total de 561 600 \$ :

<b>RÈGLEMENT NUMÉRO</b>	<b>POUR UN MONTANT DE \$</b>
451	142 500
580 (T.E.C.Q.)	241 253
580	177 847

**ATTENDU QU'**à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

2014-035

**PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER  
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 561 600 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros **451 et 580** soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire et le secrétaire-trésorier;

QUE les billets soient datés du 19 février 2014;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;



QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

<b>2015</b>	<b>42 400 \$</b>
<b>2016</b>	<b>43 500 \$</b>
<b>2017</b>	<b>44 900 \$</b>
<b>2018</b>	<b>46 200 \$</b>
<b>2019</b>	<b>47 800 \$ (à payer en 2019)</b>
<b>2019</b>	<b>336 800 \$ (à renouveler)</b>

QUE pour réaliser cet emprunt la Ville de Disraeli émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 19 février 2014), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2020 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 580, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

**ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

**ATTENDU QUE** la Ville de Disraeli désire réaliser un projet de mise en valeur de la marina municipale dans le cadre du Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD) du Secteur Sud;

2014-036

**En conséquence, il est,  
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET  
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**

QUE la Ville de Disraeli présente une demande d'aide financière auprès du Comité de diversification du Secteur sud, pour la réalisation d'une étude pour la mise en valeur de la marina municipale.

**ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

**ATTENDU QUE** la Ville de Disraeli désire réaliser un projet de réalisation d'outils promotionnels du Secteur sud de la MRC des Appalaches dans le cadre du Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD) du Secteur Sud;

2014-037

**En conséquence, il est,  
PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT  
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU**

QUE la Ville de Disraeli présente une demande d'aide financière auprès du Comité de diversification du Secteur sud, pour la réalisation d'outils promotionnels du Secteur sud de la MRC des Appalaches.

**ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

2014-038

**PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN  
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**

QUE le terrain situé au 301, rue Lavoie, lot 6-P, rang 12 Canton de Stratford, Ville de Disraeli ne soit plus du domaine public.

**ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

**ATTENDU QUE** la MRC des Appalaches a procédé à un appel d'offres publiques concernant le renouvellement des assurances des municipalités concernées;

**ATTENDU QUE** la firme Raymond Chabot Grant Thornton agit à titre de consultant dans ce dossier;

**ATTENDU QUE** le rapport d'analyse concernant les conditions de renouvellement, préparé par la firme Raymond Chabot Grant Thornton -terme 2014-2015 est présenté au Conseil;

2014-039

**En conséquence, il est,  
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET  
APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER**

De renouveler le portefeuille d'assurances municipales avec la compagnie BFL pour un montant de 47,358.\$, excluant les taxes, pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2014 au 1<sup>er</sup> mars 2015.

**ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

**CONSIDÉRANT** les besoins du service incendies de la Ville de Disraeli;

**CONSIDÉRANT** l'état mécanique du camion-citerne pompe actuellement utilisé et la non-disponibilité d'une pièce majeure qu'il faudrait remplacer pour rendre son utilisation sécuritaire;

**CONSIDÉRANT** le coût d'un véhicule neuf estimé à 255 000 \$ plus les taxes applicables;

**CONSIDÉRANT** les vérifications et demandes de prix faites auprès des fournisseurs suivants pour un camion-citerne pompe usagé :

- Eastway Emergency Vehicles : 59 000 \$ plus les frais de transport et les taxes applicables
- Héloc ltée : 68 500 \$ frais de transport inclus et taxes applicables en sus;

**CONSIDÉRANT QUE** l'offre de Héloc ltée permet à la Ville de Disraeli de répondre en tous points aux exigences énoncées dans le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC des Appalaches;

**CONSIDÉRANT** le refus du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire d'autoriser les représentants de la municipalité à engager le crédit de la municipalité sur une période de 10 ans;

2014-040

**En conséquence, et résolu  
PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT  
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU**

**QUE** la Ville de Disraeli finance l'achat du camion-citerne à même le fonds de roulement pour un montant de 75 332.87\$ incluant les taxes applicables, sur une période de 8 ans selon l'échéancier suivant :

2014	9 415.00\$
2015	9 415.00\$
2016	9 415.00\$
2017	9 415.00\$
2018	9 415.00\$
2019	9 415.00\$
2020	9 415.00\$
2021	9 427.87\$

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

**CONSIDÉRANT QUE** des travaux de forage sont nécessaires au projet de mise aux normes des infrastructures municipales d'eau potable;

**CONSIDÉRANT QUE** la firme CIMA+ a demandé des soumissions pour la tenue de ces travaux;

**CONSIDÉRANT** les propositions suivantes reçues :

	<b>Coût</b>	<b>Forage suppl.</b>	<b>Coût forage 30m</b>
<b>Labo SM</b>	8 300.\$	200.\$/m	8 300.\$ +27.5*200.\$ = 13 800.\$
<b>LVM</b>	9 875.\$	330.\$/m	9 875.\$+27.5*330.\$=18 950.\$
<b>Inspec-sol</b>	8 975.\$	300.\$/h	_____

**CONSIDÉRANT QUE** la firme CIMA+ recommande le laboratoire Labo SM inc. pour effectuer les travaux de forage dans le cadre de projet de mise aux normes des infrastructures municipales;

2014-041

**En conséquence, il est  
PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER  
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU**

QUE la Ville de Disraeli accepte la recommandation de la firme CIMA+ et attribue le contrat de forage à Labo SM inc.

**ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

**ATTENDU QUE** le 23 novembre 2012, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a procédé au lancement du Livre blanc municipal « L'avenir a un lieu »;

**ATTENDU QUE** le Livre blanc municipal « L'avenir a un lieu » est le fruit d'une très vaste consultation qui a été amorcée il y a près de deux ans et que ce chantier sur l'avenir des municipalités est un projet inclusif et collectif qui s'est inspiré d'abord d'une consultation citoyenne, puis du rapport d'un Comité de sages et d'avis de nombreux experts parmi lesquels des universitaires, juristes et fiscalistes;

**ATTENDU QUE** ce chantier s'est concrétisé par les travaux des élues et élus municipaux et représentants des municipalités de toutes tailles dans toutes les régions du Québec;

**ATTENDU QUE** le Livre blanc municipal « L'avenir a un lieu » porte sur l'avenir des municipalités et en propose une vision renouvelée en définissant la municipalité comme un lieu qui place la personne et la famille au centre de ses préoccupations, son développement reposant sur les valeurs du développement durable et de l'éthique et sa gestion favorisant la participation citoyenne, la transparence et l'imputabilité ;

**ATTENDU QUE** le Livre blanc municipal « L'avenir a un lieu » propose un nouveau partenariat Québec-municipalités basé sur les principes de subsidiarité, d'efficacité et de bonne gouvernance favorisant le renforcement de la démocratie locale ainsi qu'une réforme fiscale et financière permettant un meilleur contrôle des dépenses et une diversification des sources de revenus.

2014-042

**En conséquence, Il est  
PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT  
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET**

D'appuyer le Livre blanc municipal « L'avenir a un lieu » de l'UMQ qui propose des changements profonds dont deux propositions maîtresses, soit une Charte des municipalités du Québec pour rapprocher les décisions du citoyen et une réforme fiscale et financière qui sort les municipalités de la dynamique actuelle ainsi que sept engagements du milieu municipal regroupés en 31 recommandations.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

2014-043

**PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN  
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET**

QUE cette séance soit levée.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

### **CORRESPONDANCE DU MOIS**

- Chevaliers de Colomb
- Fondation des maladies du Cœur et de l'AVC
- Centre Domrémy des Appalaches
- Tour cycliste du Lac Aylmer – droit de passage
- Tour cycliste du Lac Aylmer – commandite
- Groupe d'entraide Cancer et Vie
- Sur le Chemin des Artisans
- Chambre de Commerce de Disraeli
- Campagne de financement – Polyvalente de Disraeli
- Centre d'Entraide de la région de Disraeli

*Je, Jacques Lessard, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le dir.-gén. / sec.-trés. de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.*

---

*Jacques Lessard, maire*

---

*M. Guy Laflamme, Dir. Gén. / Sec.-trés.*

-----